



Chapitre 1

Contexte des projets REDD+

Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière

Formation en ligne « Opportunités et mise en œuvre des projets REDD+ »
Sous-composante 3a du projet PréREDD « Cellule d'appui aux projets pilotes REDD+ »
novembre 2015



Chapitre 1 – Contexte des projets REDD+



1.1 - Le changement climatique

1.1.1 - Les mécanismes de base

1.1.2 - Les constats scientifiques

1.1.3 - Les évolutions attendues

1.2 - La lutte contre le changement climatique

1.2.1 - Les mesures de lutte

1.2.2 – Les mécanismes de marché

1.2.3 – Les activités du marché volontaire

1.3 - Les projets REDD

1.3.1 - Contexte politique international

1.3.2 - Les termes du débat



1.3 – Les projets REDD



1.3.1 - Contexte politique international

1.3.2 - Les termes du débat

1.3 – Les projets REDD

1.3.1 – Contexte politique international

Identification des émissions (GtC* an⁻¹) liées à des activités humaines entraînant un changements de l'affectation des terres (GIEC, 2007)

| Déforestation | Exploitation du bois d'œuvre | Feux de forêt | Dégradation des sols |
|--|--|---|--|
|  |  |  |  |

*Giga tonnes de Carbone

1.3 – Les projets REDD

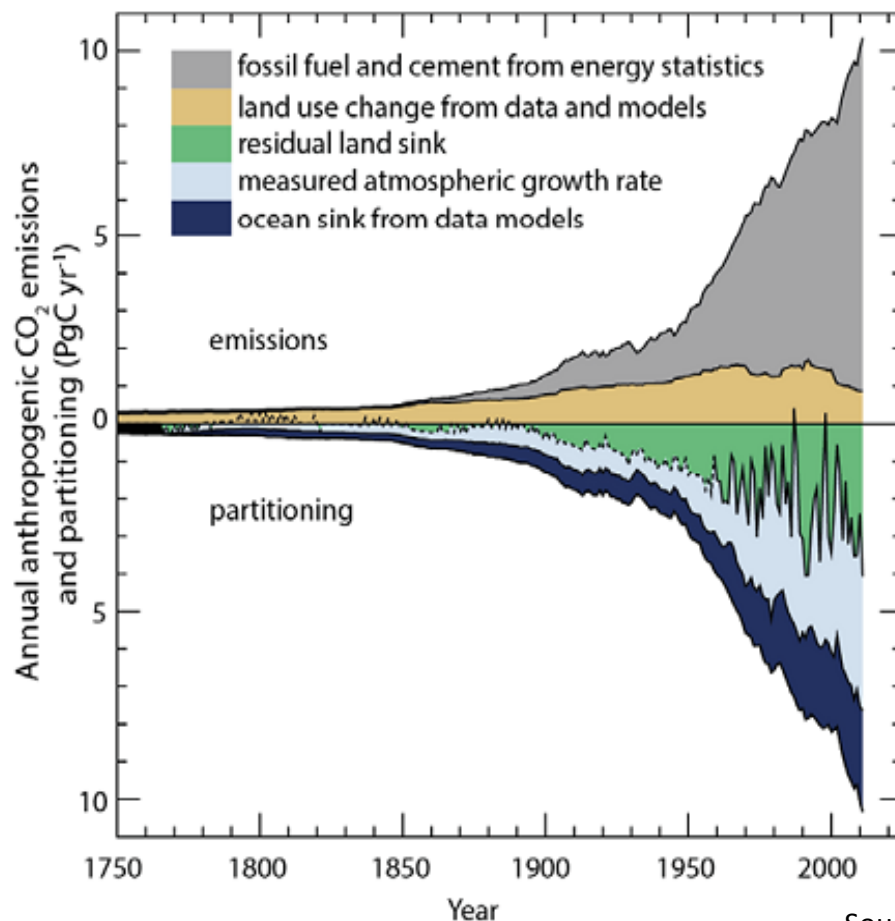
1.3.1 – Contexte politique international



- **Rôle de la déforestation**

(en jaune)

En baisse mais à ne pas négliger



Source : GIEC, 2013

1.3 – Les projets REDD

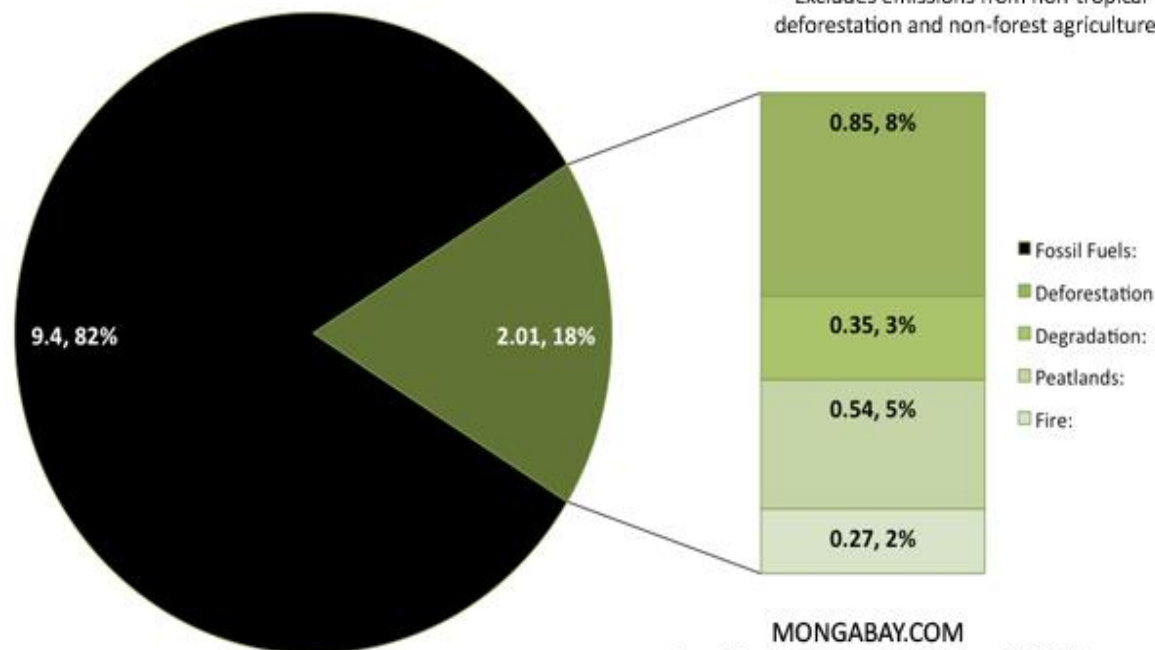
1.3.1 – Contexte politique international



- La place de la forêt

Carbon emissions associated with human activity
[Billion metric tons carbon/yr, share of total emissions]

* Excludes emissions from non-tropical deforestation and non-forest agriculture



MONGABAY.COM
using data from Grace et al 2014 and EDGAR

1.3 – Les projets REDD

1.3.1 – Contexte politique international

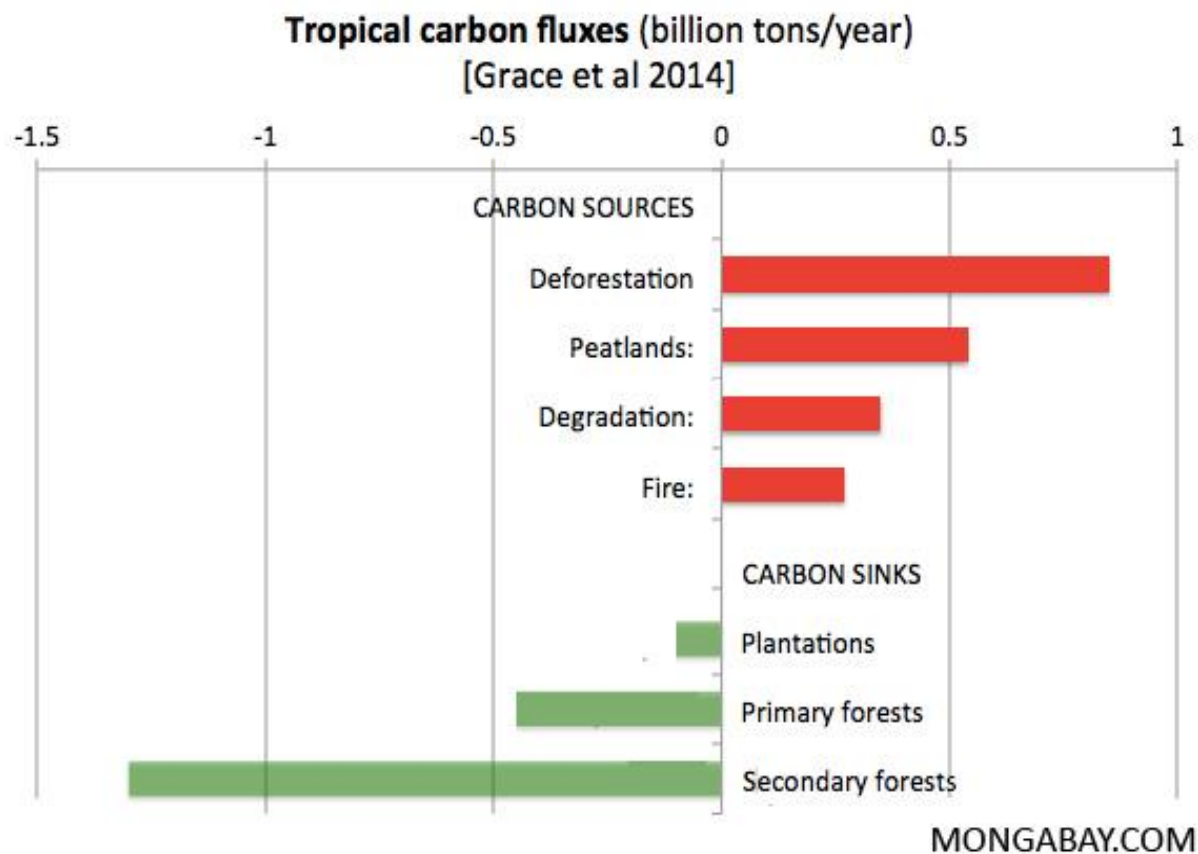
20 % des émissions mondiales proviennent de la déforestation

- 70% des émissions liées à l'élimination de la biomasse proviennent **de la conversion à l'agriculture**
- 20 % des émissions proviennent de la perte de carbone du sol après la déforestation
- Les 10 % restants proviennent de la dégradation par le biais d'une exploitation forestière non durable et illégale, et de feux de forêts incontrôlés.



1.3 – Les projets REDD

1.3.1 – Contexte politique international



1.3 – Les projets REDD

1.3.1 – Contexte politique international



- **Le dispositif REDD dans un cadre post-2012**

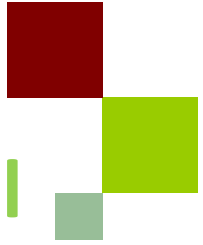
En 2005, la Coalition for Rainforest Nations a proposé d'inclure le dispositif REDD dans un cadre post-2012

- Quelles étaient les différences ?
 - Des améliorations dans la technologie
 - L'approche nationale proposée

Lors de la COP-13, le dispositif REDD a été inclus dans le plan d'action de Bali

1.3 – Les projets REDD

1.3.1 – Contexte politique international

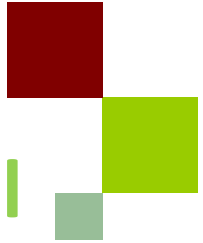


- **Plan d'action de Bali**

- Le dispositif REDD doit faire partie d'un accord post-2012
- Les données et les capacités techniques existent pour mesurer et suivre avec précision les réductions d'émissions
- Les activités de démonstration sont encouragées
- Le SBSTA (organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique) a été mandaté pour entreprendre un programme de travail sur les questions méthodologiques

1.3 – Les projets REDD

1.3.1 – Contexte politique international



- **La COP-14 en Pologne**

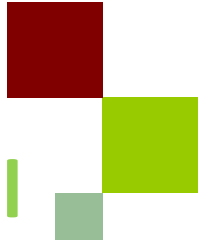
Le SBSTA a recommandé des orientations méthodologiques sur

- les questions relatives à la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement,
- et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'amélioration des stocks de carbone forestier dans les pays en développement

(**décision 2/CP.13**, paragraphe 11, qui prend en compte les questions méthodologiques relevées lors de sa vingt-huitième session.)

1.3 – Les projets REDD

1.3.1 – Contexte politique international



▪ La COP-14 en Pologne

Le SBSTA a demandé l'organisation d'une réunion d'experts avant sa trentième session et de préparer un rapport sur cette réunion, pour examen lors de cette session.

Cette réunion devrait se concentrer sur les questions méthodologiques relatives :

- a) aux niveaux d'émissions de référence pour la déforestation ;
- b) aux niveaux d'émission de référence pour la dégradation des forêts ;
- c) au rôle et à la contribution de la conservation, de la gestion durable des forêts, de l'évolution de la couverture forestière et des stocks de carbone et des émissions de gaz à effet de serre associés, et de l'amélioration des stocks de carbone forestier pour renforcer les actions d'atténuation des changements climatiques et pour l'examen des niveaux de référence ;
- d) À la relation entre les niveaux d'émissions de référence et les niveaux de référence pertinents.

1.3 – Les projets REDD

1.3.1 – Contexte politique international



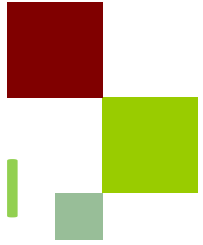
▪ La COP-14 en Pologne

L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique a souligné l'importance des éléments suivants dans le cadre de son programme de travaux entrepris en vertu de la décision 2/CP.13 :

- a) Favoriser l'état de préparation des pays en développement en ce qui concerne la décision 2/CP.13, en tenant compte du paragraphe 8 de ces conclusions;
- b) Poursuivre la mobilisation des ressources par rapport à la décision 2/CP.13, paragraphes 4 et 5 de développer les actions correspondantes ;
- c) Reconnaître la nécessité de promouvoir la pleine et effective participation des populations autochtones et des communautés locales, en tenant compte des circonstances nationales, et de façon conforme aux accords internationaux applicables ;
- d) Examiner les co-bénéfices éventuels dans le contexte du développement de méthodologies liées à la décision 2/CP.13;
- e) Échanger sur les leçons retirées et les expériences acquises dans l'application des orientations visées au paragraphe 2 ci-dessous et des recommandations figurant dans l'annexe à la décision 2/CP.13.

1.3 – Les projets REDD

1.3.1 – Contexte politique international



- **Approche confirmée à la COP 16 (Cancun – 2010) :**

RED → REDD → REDD+

Réduction des Emissions dues à la **D**éforestation et à la **D**égradation des forêts
+ conservation des stocks, gestion forestière durable, augmentation des stocks de carbone

Avec un paiement à la performance par la vente de crédit carbone

1.3 – Les projets REDD

1.3.1 – Contexte politique international

Les Accords de Cancun (2010) demandent aux PEDs qui souhaitent entreprendre des activités REDD+, de prendre les mesures suivantes, notamment pour pouvoir bénéficier d'un financement international :

- Une stratégie ou un plan d'action national;
- Un niveau d'émissions de référence national pour les forêts
- Un système national fiable et transparent de surveillance des forêts pour le suivi et la notification des activités
- Un système de communication d'informations sur la manière dont les garanties (« safeguards ») sont prises en compte et respectées

1.3 – Les projets REDD

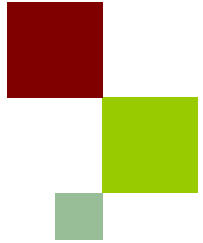


1.3.1 - Contexte politique international

1.3.2 - Les termes du débat

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



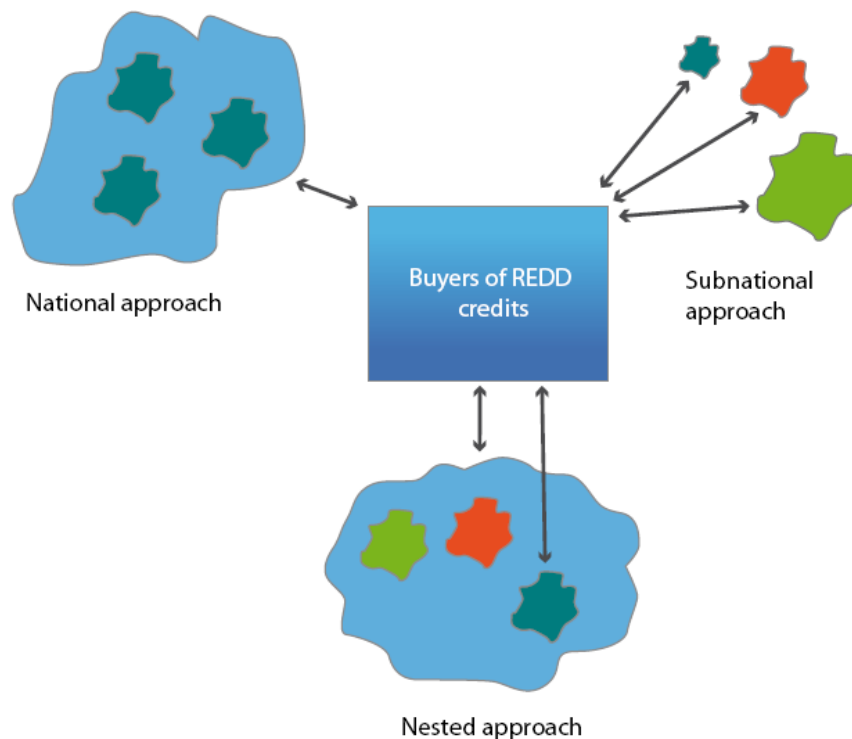
- **Les principales questions politiques en débat :**
 - Échelle : Nationale ou sub-nationale
 - Financement : Marché ou Fonds
 - Portée : Inclure la dégradation? « La poursuite de la conservation ? » Régénération forestière ?
 - Questions sociales
 - Co-bénéfices
 - Niveaux de référence

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



- Echelle nationale, sous nationale ou intégrée ?



Pour :

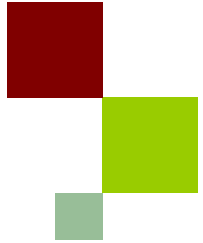
- La comptabilité carbone
- La mise en œuvre
- la propriété

Source : Angelsen, A., C. Streck, L. Peskett, J. Brown, et C. Luttrell. 2008. *What is the right scale for REDD ?*

Dans : *Moving Ahead with REDD : Issues, Options and Implications.*

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat

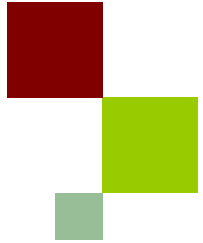


- **La comptabilité carbone**

- Niveau national
 - Prise en compte des fuites à l'intérieur du pays
 - Le suivi des réductions d'émissions au niveau national est plus efficace
 - Certains pays n'ont actuellement pas la capacité de créer des cadres comptables nationaux
- Niveau subnational / Projets
 - Moins complexe
 - Des modèles existent
 - Chaque projet doit prendre en compte les fuites
 - Chaque projet a besoin de son propre système de suivi

1.3 – Les projets REDD

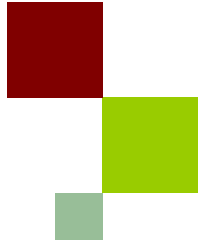
1.3.2 – Les termes du débat



- **La mise en œuvre**
 - Niveau national
 - Incite le gouvernement national à entreprendre les réformes nécessaires
 - Intervient à l'échelle nécessaire
 - Très complexe, pourrait engendrer toute une bureaucratie
 - Difficulté de se concentrer sur les facteurs locaux de la déforestation
 - Niveau subnational / Projets
 - Moins de complexité : des modèles existent
 - Les facteurs locaux de la déforestation peuvent être mieux identifiés et ciblés
 - Les projets favorisent une participation locale plus importante

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



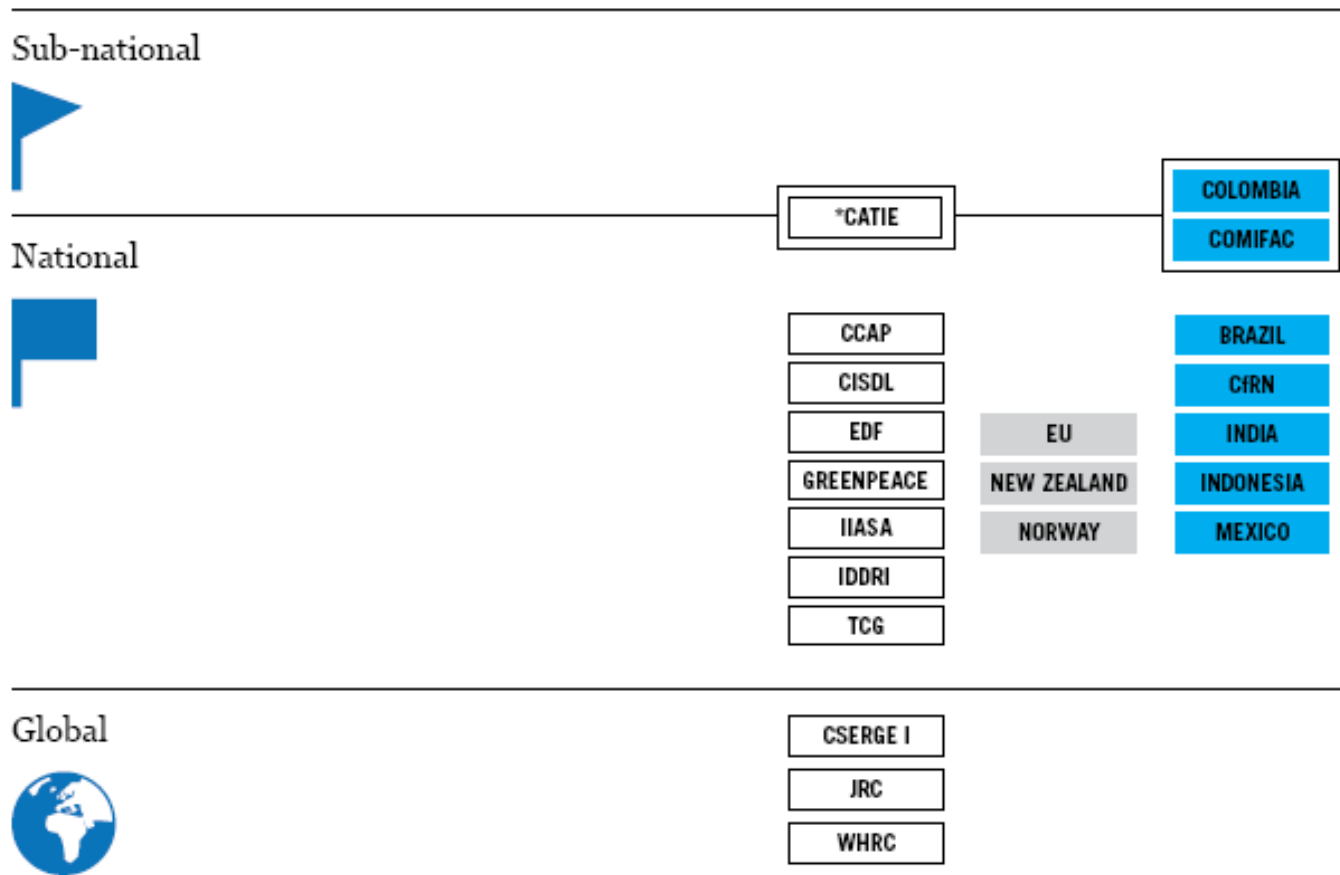
- **La propriété**
 - Niveau national
 - Incite le gouvernement national à entreprendre les réformes nécessaires
 - La compensation globale est basée sur les résultats par rapport à un niveau de référence national
 - Pourrait aboutir à des investissements privés moins importants
 - Moins de transparence dans la répartition des revenus
 - Niveau subnational / Projets
 - Plus attractif pour les investisseurs privés
 - Plus transparent

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



■ L'échelle



1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



▪ L'approche intégrée

- Les pays qui le peuvent devraient adopter une approche nationale pour la définition du niveau de référence et la comptabilité carbone
- Les autres pays commencent avec une approche subnationale
- Une fois que la superficie totale des pays participants atteint un seuil convenu, ou après un nombre d'années convenu, les pays devraient passer à une approche nationale
- Des incitations seraient créées pour amener les pays à passer aussi vite que possible à une approche nationale

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



- **Financement : Marché ou fonds ?**
- **Marché :**
 - Échanges de crédits
 - Possibilité de générer d'importantes sommes d'argent
 - Problèmes : Réduit la priorité accordée aux réductions des émissions industrielles et les crédits REDD peuvent avoir des effets négatifs sur les marchés du carbone
- **Fonds :**
 - Créé grâce à des dons volontaires ou une sorte de taxe liée aux marchés du carbone
 - Les réductions d'émissions sont additionnelles
 - Problèmes : Permettra-t-il d'obtenir des niveaux suffisants de financement?

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



- Financement :

Market



CATIE
CISDL

AUSTRALIA

COLOMBIA
COSTA RICA

Fund



EDF
CSERGE I
CSERGE II
WHRC
TCG

NEW ZEALAND
NORWAY

CiRN
INDONESIA
MEXICO
COMIFAC
INDIA

IIASA
IDDRI

BRAZIL

Hybrid



CAN
CCAP
GREENPEACE

NORWAY
EU

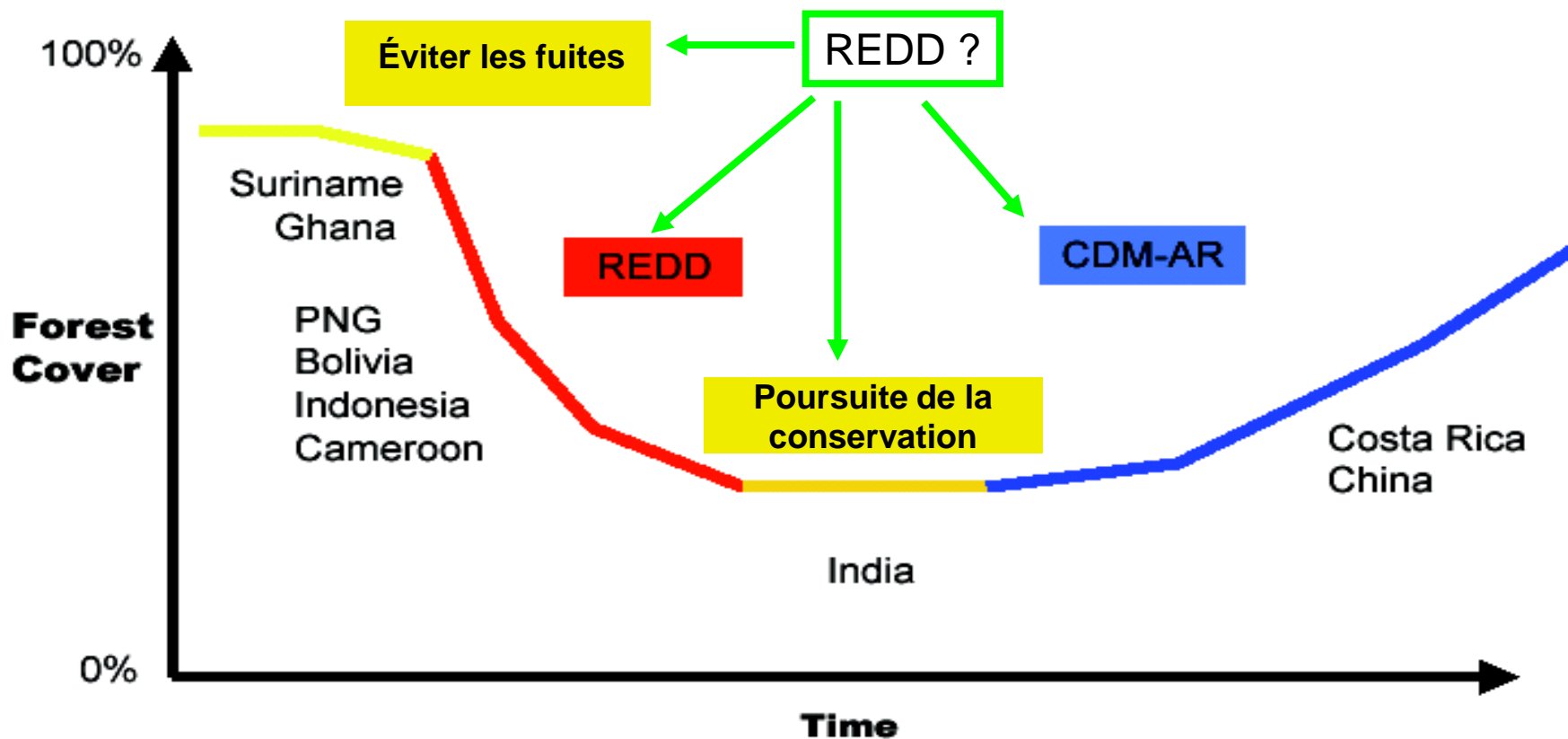
TUVALU

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



La portée :



1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



La portée :

Deforestation (RED)



| |
|------------|
| CERDI |
| EDF |
| GREENPEACE |

BRAZIL

Deforestation and Degradation (REDD)



| |
|-----------|
| CATIE* |
| CCAP |
| CISDL |
| CSERGE I |
| CSERGE II |
| IIASA |
| JRC |
| WHRC |

| |
|-------------|
| AUSTRALIA |
| CANADA |
| EU |
| JAPAN |
| NEW ZEALAND |
| USA |

| |
|-----------|
| CIRN |
| CHILE |
| COLOMBIA |
| INDONESIA |
| MEXICO |
| MALAYSIA |
| PARAGUAY |

Deforestation, Degradation and Enhancement (REDD+)



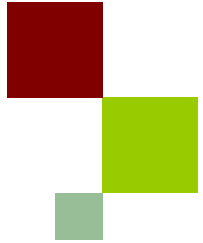
| |
|-----|
| TCG |
|-----|

| |
|--------|
| NORWAY |
|--------|

| |
|---------|
| COMIFAC |
| INDIA |

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



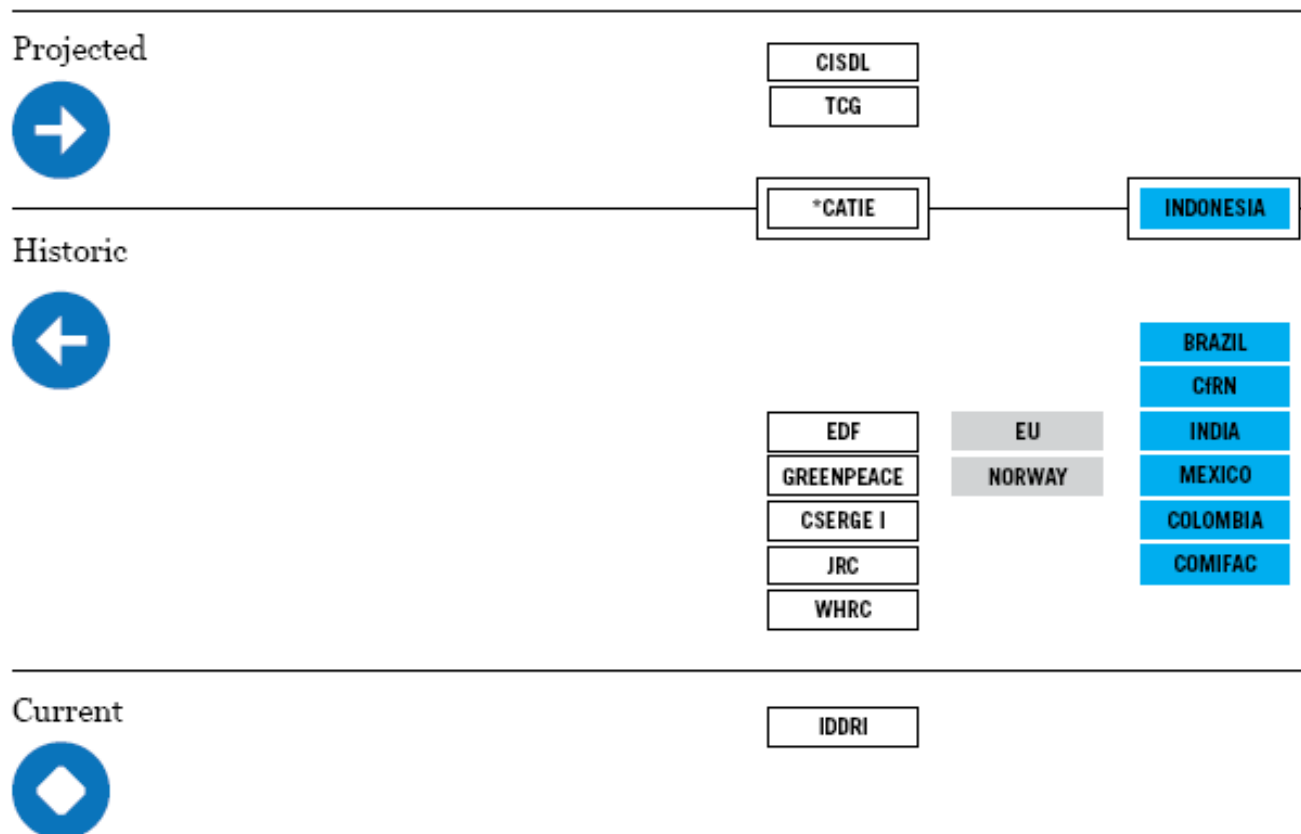
- **Le niveau de référence :**
 - Basés sur les historiques des taux d'émissions ou des prévisions modélisées de l'avenir ?
 - Quelle est la période historique retenue ?
 - Les débits sont-ils cumulés ?
 - Les niveaux de référence sont-ils recalculés au fil du temps ?
 - Comment les incitations sont-elles créées pour les pays à forte couverture forestière, mais à faible taux de déforestation ?

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



- Le niveau de référence :

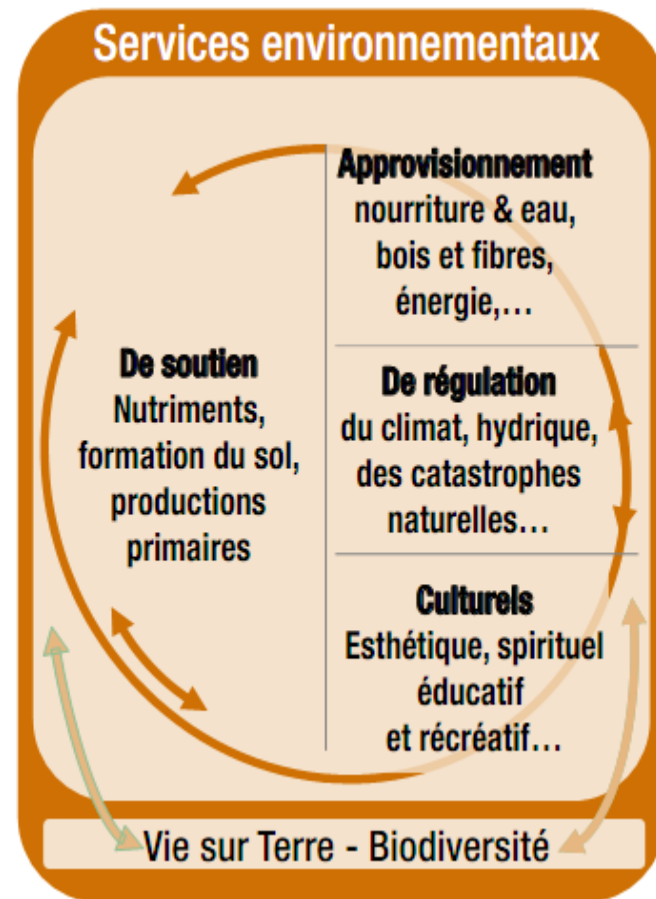


1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



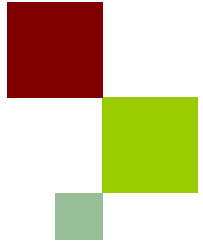
- **Les impacts du mécanisme REDD+ :**
 - Maintien des forêts participe au maintien des services environnementaux (co-bénéfices)
 - Risque de vulnérabilisation des communautés locales et de perturbation des flux financiers dédiés à l'environnement et la conservation



MEA, 2005

1.3 – Les projets REDD

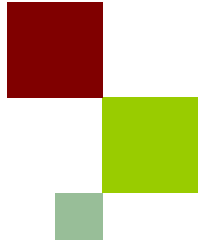
1.3.2 – Les termes du débat



- **Les co-bénéfices :**
 - Un accord sur le dispositif REDD aura des impacts sur les écosystèmes
 - Un accord sur le dispositif REDD devra respecter les autres accords internationaux
 - Comment ces impacts peuvent-ils être pris en compte tout en continuant d'assurer un mécanisme efficace ?

1.3 – Les projets REDD

1.3.2 – Les termes du débat



- **Les questions sociales :**
 - Un accord sur le dispositif REDD aura un impact sur les populations autochtones et les autres communautés dépendant de la forêt
 - Comment peuvent-ils participer à la conception et à la mise en œuvre de ce mécanisme?
 - Comment peut-on garantir que leurs droits seront respectés ?
 - Des clauses de sauvegarde sociales et environnementales ont été annexées à l'« Accord » de Copenhague (COP 15)
 - Mise en œuvre du CLIP (consentement libre, informé et préalable)

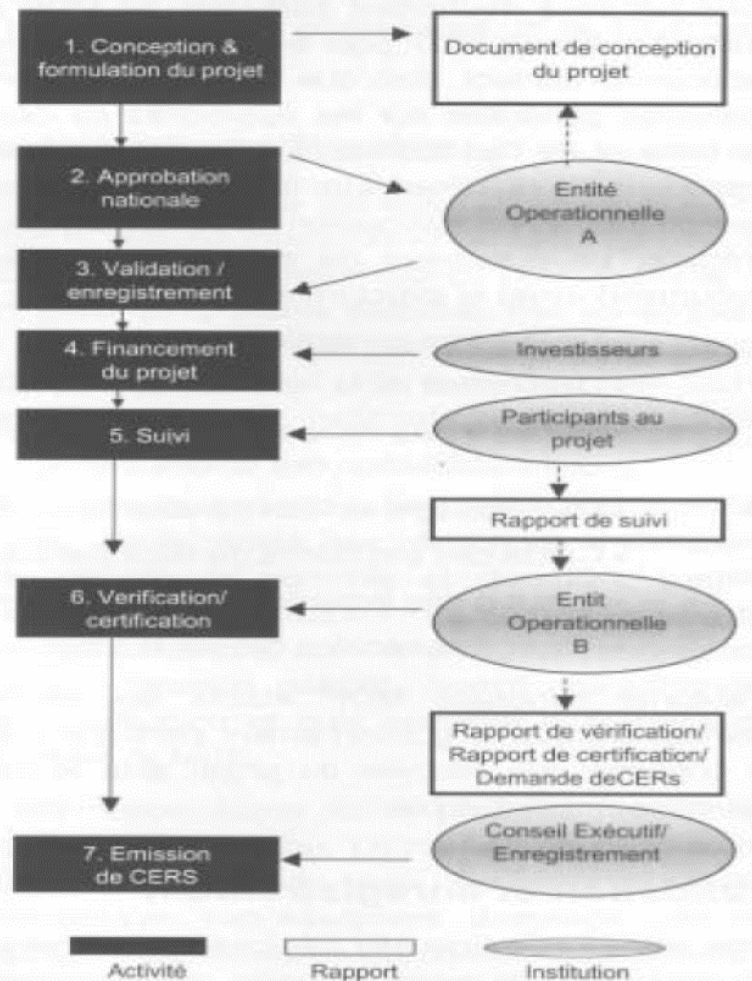
Le cycle des projets du marché volontaire



Cycle de projet MDP

Description du projet, ligne de base, méthodologie, méthodes et plan de suivi, émissions de GES, impacts sur l'environnement, commentaires des acteurs du processus

Autorité Nationale MDP : Approbation du Gouvernement, confirmation du Gouvernement que le projet soutient le développement durable



■ Cycle des projets Volontaires:

- Il n'y a pas une approbation nationale
- La validation et la vérification peuvent être faites par la même EO

D'après « Les activités REDD et A/R », D.Torres, ONF I, Paris, août 2014

Et « Développement d'un projet REDD+ », M.Nourtier, ONFI et T.Rayden, WCS, Kinshasa, septembre 2014

Et « Développement de projets REDD+ et changement climatique », T.Dufour, ONFI, Kribi, octobre 2015



**Merci
de votre attention**

